Proposition de projet éducatif en agriculture urbaine à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau

Le Jardin des patriotes à l'école secondaire Louis Joseph Papineau (http://ecoquartierstmichel.com/les-jardins-des-patriotes/)

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE

1. MISE EN CONTEXTE 3

1.1. NOTRE PROJET D'IMPACT COLLECTIF 3

1.2. PRESENTATION DE L'ECOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU 4

2. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE 5

2.1. DEP EN AGRICULTURE URBAINE 5

2.1.1 DESCRIPTION DU DIPLÔME D'ETUDES PROFESSIONNELLES (DEP) 5

2.1.2 AVANTAGES ET INCONVENIENTS D'UN DEP EN AGRICULTURE URBAINE 6

2.2. PASSERELLES 7

2.2.1 CONCOMITANCE ETUDE SECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE 7

2.2.2 PARCOURS DE CONTINUITE DES-CEGEP 8

2.3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES AXEES SUR L'AGRICULTURE URBAINE 8

2.3.1 FORMATION PREPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) AVEC CONCENTRATION EN AGRICULTURE URBAINE 8

2.3.2 CERTIFICAT DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RECUPERATION (CFER) 9

2.4. PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE EN AGRICULTURE URBAINE ET ENVIRONNEMENT .. 10

3. LES RESSOURCES NECESSAIRES 11

4. LES RETOMBEES POSITIVES 13

4.1. DES IMPACTS POSITIFS SUR LA PERSEVERANCE SCOLAIRE ET LA REUSSITE EDUCATIVE DES ELEVES DE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU 13

4.2. DES IMPACTS POSITIFS SUR LA PRE-EMPLOYABILITE DES ELEVES 14

4.3. DES IMPACTS POSITIFS SUR L'ACCES A UNE ALIMENTATION SAINE ET ABORDABLE ... 14

1. MISE EN CONTEXTE

1.1. NOTRE PROJET D'IMPACT COLLECTIF

Vivre Saint-Michel en Santé, table de concertation locale, réunit différents partenaires (citoyenNEs, organismes communautaires, institutions et gens d'affaires) autour d'un diagnostic du quartier afin de travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des micheloisEs. Les actions développées se soutiennent les unes les autres dans le but d'entraîner un impact collectif et durable.

INTERETS DU PROJET

Réduire le décrochage scolaire

Augmenter le taux de diplomation

Développer le système alimentaire michelois

A la suite d'une rencontre fin janvier 2018 où étaient présents le directeur de l'époque de l'école Louis-Joseph-Papineau, la Commission scolaire de Montréal, l'arrondissement, Centraide et Vivre Saint-Michel en Santé, un mandat a été confié à Vivre Saint-Michel en santé.

Ce mandat était celui de documenter les **différentes formes que pourraient prendre un nouveau programme** lié à l'agriculture urbaine et à l'environnement ainsi que les **retombées** d'un tel programme sur le décrochage scolaire et pour la communauté. En effet, la création d'un tel programme s'inscrit directement dans le développement de l'innovation sociale souhaitée pour le quartier Saint-Michel.

Cette idée d'un nouveau programme a émergé car à l'été 2015, Karine Lévesque, enseignante en formation préparatoire au travail (FPT) de l'école, avait démarré un projet de jardin pédagogique dans une partie gazonnée de la cour d'école : les Jardins des Patriotes. L'enseignante avait observé chez ses élèves de réels changements dont une diminution du taux d'absentéisme et une plus grande motivation dans les études.

1.2. PRESENTATION DE L'ECOLE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

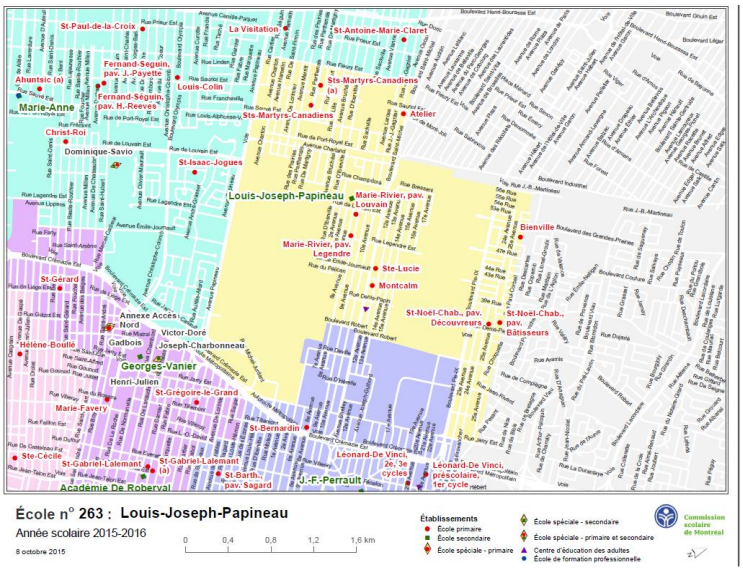

Écoles sources de Louis-Joseph-Papineau

Située au Nord-Ouest du quartier Saint-Michel, l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau a ouvert ses portes en 1970. L'école compte aujourd'hui 83 enseignantEs et près de 1200 élèves provenant des écoles primaires visibles sur la carte des « écoles sources de Louis-Joseph-Papineau ». Ces écoles sont notamment les écoles Sainte-Lucie, Montcalm, Marie-Rivier, Reine-Marie, Bienville ou Saint-Noël-Chabanel. Ces écoles représentent aussi un bassin de potentiels futurs élèves du programme en agriculture urbaine et environnement. Pour éveiller la curiosité des élèves du primaire, des ateliers d'agriculture urbaine pourraient être organisés pour eux dans les infrastructures existantes et futures.

Des programmes très variés existent à Louis-Joseph-Papineau:

- un programme régulier,
- un programme art et multimédia (profil enrichi),
- un programme art dramatique et multimédia,
- un cheminement particulier de formation (CPF),
- des classes spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA),
- une formation préparatoire au travail (FPT),
- une formation à un métier semi-spécialisé (FMS),
- des classes d'accueil,
- une concentration sportive (profil soccer ou profil basketball)
- le programme Soutien Pédagogique pour la Réussite et l'INTégration en formation professionnelle (SPRINT)

2. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR CONTRER LE DECROCHAGE SCOLAIRE

L'école Louis-Joseph-Papineau est confrontée à un fort taux de **décrochage scolaire** : **46,6%** des filles et **52,6%** des garçons en 2015 n'ont pas terminé leur secondaire. Ces chiffres diffèrent de manière significative des taux de décrochage scolaire de l'autre école secondaire du quartier Saint-Michel, Joseph-François-Perrault. Dans cette école, 8,3% des filles et 17,7% des garçons décrochent avant la fin du secondaire.

Également, parmi les élèves finissant leur secondaire, seuls 50% obtiennent leur diplôme à Louis-Joseph-Papineau (chiffre de 2011). La même année, le taux de diplomation à Joseph-François-Perrault était de 81,8%. Pour les élèves inscrits à l'un des programmes de musique (Concentration ou Arts-études), ce taux atteint presque 100%.

En effet, à Montréal, de nombreuses écoles primaires et secondaires proposent à leurs élèves des programmes spécifiques que ce soit en art, en sport, en études internationales...etc. Tous ces programmes ont pour but d'impliquer davantage les élèves dans leur parcours scolaire et de développer chez eux des aptitudes qui pourront leur servir dans leur vie future et notamment professionnelle.

Dans certains cas, de tels programmes se créent en réponse à un besoin spécifique d'un quartier ou d'une école. A l'école Louis-Joseph-Papineau, plusieurs programmes spécifiques existent déjà. Pourtant, l'idée ici serait de créer un programme qui toucherait une très grande partie, voire l'ensemble des élèves de l'école afin d'avoir le plus de retombées positives et ce, sur le plus grand nombre d'élèves possibles. Plusieurs solutions s'offrent à nous.

2.1. DEP EN AGRICULTURE URBAINE

2.1.1 DESCRIPTION DU DIPLÔME D'ETUDES PROFESSIONNELLES (DEP)

Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est un programme de niveau secondaire dont le but est l'apprentissage d'un métier ou d'une profession. Sa durée varie entre 600 et 1800 heures soit entre 6 mois et 18 mois environ. Ces diplômes sont élaborés par le Ministère de l'Éducation du Québec et sont régulièrement mis à jour afin de suivre l'évolution du marché du travail. Le DEP est accessible de plusieurs manières. Les titulaires du diplôme d'études secondaires (DES) sont admissibles d'office à un DEP. Certains DEP sont ouverts aux élèves ayant les préalables de secondaire 3 et parfois de secondaire 4. Il est aussi possible dans certains cas de compléter ces préalables en concomitance avec le DEP.

Pour les élèves de plus de 18 ans n'ayant pas de DES, il est possible de passer certains tests (test de développement général ou test d'équivalence de niveau secondaire) afin d'être admissible à un DEP. Toutefois, même si l'élève réussit le test effectué, il peut lui être demandé de compléter un ou deux autres cours préalables.

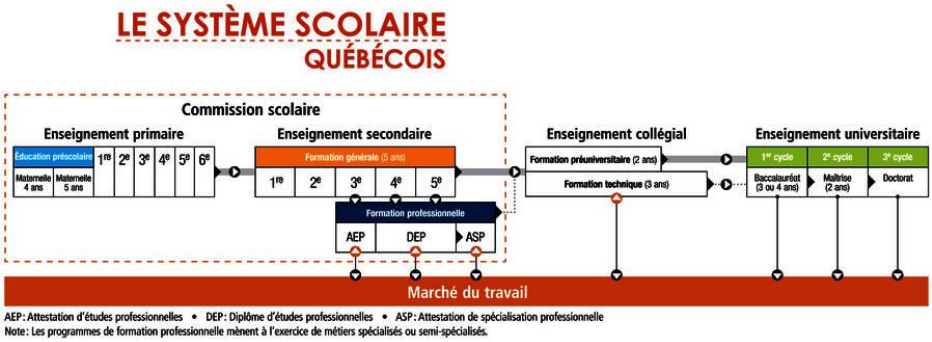

Le système scolaire québécois (http://www.education-internationale.com/qui-sommes-nous/le-systeme-educatif-quebecois/)

2.1.2 AVANTAGES ET INCONVENIENTS D'UN DEP EN AGRICULTURE URBAINE

L'avantage premier d'un DEP en agriculture urbaine est la possibilité pour les élèves inscrits d'obtenir un diplôme en moins de deux ans. Tous les DEP sont reconnus partout au Canada et à l'international. Pour des élèves qui sont en difficulté d'apprentissage ou qui sont en échec scolaire, il peut être intéressant d'obtenir rapidement un diplôme professionnalisant et pouvoir ainsi rentrer sur le marché du travail.

De plus, un DEP en agriculture urbaine à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau serait une innovation qui entraînerait une attention positive sur le quartier Saint-Michel. Effectivement, un tel programme au secondaire n'existe nulle part ailleurs. Seul un DEP en arboriculture/élagage à l'École forestière de la Tuque et un DEP en horticulture et jardinerie dans divers centres de formation (Centre de formation horticole de Laval, École des métiers de l'horticulture de Montréal…etc.) existent déjà au Québec.

Enfin, des élèves ayant réalisé un DEP seraient de véritables professionnels à l'obtention de leur diplôme. Ils seraient aptes à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études au collégial afin de se spécialiser davantage.

Cependant, le DEP en agriculture urbaine n'est peut-être pas la meilleure solution si l'on pense au but premier du projet d'impact collectif pour le quartier Saint-Michel. En effet, les DEP sont des programmes provinciaux accessibles à tous les élèves du Québec répondant aux conditions d'admission du programme. Par conséquent, la mise en place d'un DEP en agriculture urbaine à

l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau attirerait des élèves intéressés par ce domaine mais ne permettrait pas de répondre aux besoins des élèves du quartier Saint-Michel. Or, l'un des buts du projet est de réduire le décrochage scolaire de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau spécifiquement.

DEP EN AGRICULTURE URBAINE

Obtention rapide d'un 1er diplôme

Possibilité de poursuite d'études au collégial

Répondant en partie aux besoins des élèves du quartier Saint-Michel

2.2. PASSERELLES

2.2.1 CONCOMITANCE ETUDE SECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Une autre possibilité serait de créer un programme mêlant étude secondaire et formation professionnelle. C'est ce qu'a entrepris l'école secondaire Louis-Riel qui offre un programme axé sur l'univers de l'aérospatiale entre le secondaire 1 et 5. L'avantage d'un tel programme est que l'élève finit son secondaire avec deux diplômes : à la fois un DEP qui lui permet de rentrer dans le monde du travail et un DES-DEP lui permettant de poursuivre ses études au CEGEP puis à l'université. Également, les élèves finissants ont accès au programme Maintenance de l'École nationale d'aérotechnique du Collège Édouard-Montpetit, qui reconnaît deux cours du DEP de l'EMAM.

Malgré les points positifs d'un tel programme, l'accent n'est pas réellement mis sur la poursuite des études postsecondaires puisque l'élève possédant un DEP peut entrer sur le marché du travail directement. Or, plusieurs recherches [1] démontrent les bienfaits de la poursuite d'études postsecondaires aussi bien sur le marché du travail (salaires plus élevés) que dans la vie personnelle et sociétale (amélioration de l'espérance de vie, meilleures conditions de vie, participation citoyenne accrue…etc).

[1] *Etudes supérieures : un guide pratique* (Novembre 2012), Association canadienne pour les études supérieures

Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires (Février 2014), Marc Frenette

2.2.2 PARCOURS DE CONTINUITE DES-CEGEP

Une autre possibilité de passerelle serait un parcours de continuité DES–CEGEP. Les élèves de Louis-Joseph-Papineau s'étant impliqués dans un programme de concentration en agriculture urbaine et environnement entre le secondaire 1 et 5 par exemple pourraient accéder de manière facilitée, à l'obtention de leur DES, à une formation au CEGEP dans un domaine connexe. Cette solution permettrait une **plus grande motivation dans la poursuite d'études dès le secondaire** puisque la perspective serait celle d'accéder plus aisément à un DEC dans un domaine qu'ils connaissent déjà.

En effet, si un CEGEP se montrait intéressé à créer une passerelle pour les diplômés du secondaire ayant étudié en agriculture urbaine et leur DEC dans un domaine connexe, les élèves pourraient se voir faciliter leur entrée dans ce programme. Le quartier Saint-Michel entreprend des démarches pour discuter avec des CEGEPS (notamment celui de Rosemont et de Saint-Laurent) de cette possibilité. Il faudrait approfondir cette possibilité de partenariat si l'école Louis-Joseph-Papineau était elle-même intéressée. Quel que soit le CEGEP, il faudrait déterminer le nombre de cours en agriculture urbaine et environnement qu'il serait nécessaire d'avoir suivis pour une entrée dans le programme ciblé.

Cette solution est également une manière d'**encourager les élèves à poursuivre leurs cursus** et à ne pas s'arrêter au niveau secondaire. Les élèves ont dès le secondaire une perspective concrète sur la poursuite de leur formation.

2.3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES AXEES SUR L'AGRICULTURE URBAINE

2.3.1 FORMATION PREPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) AVEC CONCENTRATION EN AGRICULTURE URBAINE

Les programmes de formation préparatoire au travail s'adressent à des élèves d'au moins 15 ans, dont le bilan des apprentissages à la fin du premier cycle du secondaire révèle qu'ils n'ont pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique. Cette formation dure trois ans et aboutit à l'obtention d'un **certificat officiel de Formation préparatoire au travail**, décerné par le ministère, auquel s'ajoute un bilan annuel des apprentissages transmis par l'école.

L'école Louis-Joseph-Papineau compte déjà un programme de formation préparatoire au travail. L'enseignante à l'initiative des Jardins des Patriotes, Karine Lévesque, enseigne justement dans ces classes. Les élèves de formation préparatoire au travail ont donc été les premiers à s'investir au sein des Jardins des Patriotes et c'est à cette occasion que Karine Lévesque avait constaté les bienfaits des activités en agriculture urbaine chez ces élèves.

L'idée de créer une formation préparatoire au travail centrée sur l'agriculture urbaine pourrait ainsi sembler une bonne chose pour ces élèves qui sont en difficulté d'apprentissage et sont davantage touchés par le décrochage scolaire. Des cours en agriculture urbaine, concrets et axés sur la pratique, pourraient être bénéfiques sur la motivation des élèves puisqu'ils pourraient ainsi connaître des succès dans leur cursus scolaire. Également, les élèves seraient à même de savoir si un métier lié à l'agriculture urbaine pourrait leur convenir à terme.

De plus, l'école Louis-Joseph-Papineau proposant déjà un programme de formation préparatoire au travail, la mise en place d'un tel programme avec concentration en agriculture urbaine serait simplifiée. Cependant, comme les programmes de formation préparatoire au travail conduisent à un certificat officiel décerné par le ministre, ce sont des programmes ouverts à tous. Ainsi, de la même manière que pour la solution d'un DEP en agriculture urbaine, l'impact sur les élèves de Saint-Michel serait limité. Or, il semble primordial que le nouveau programme en agriculture urbaine et environnement s'adresse en premier lieu aux élèves avec des difficultés d'apprentissage du quartier Saint-Michel.

2.3.2 CERTIFICAT DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RECUPERATION (CFER)

Un certificat de formation en entreprise et récupération (CFER) est un curriculum à l'intention des élèves de 15 à 18 ans inscrits au parcours de formation à un métier non spécialisé de l'école québécoise. Cette formation dure 3 ans et mène à l'obtention d'un **certificat de formation en entreprise et récupération** qui atteste que l'élève a suivi 900 heures d'insertion professionnelle.

Trois CFER existent à Montréal (Ahuntsic, Rosemont et Maisonneuve). Les secteurs d'activités touchés sont actuellement matériel électronique, recyclage du bois, tri des rebuts industriels, recyclage des textiles et déchiquetage de papier confidentiel. Le développement d'un CFER en lien avec l'agriculture urbaine, comme par exemple une formation en compostage des déchets organiques d'un jardin, serait donc possible et pourrait venir enrichir l'offre de formation.

L'avantage d'un tel programme est que les statistiques sont bonnes quant à la persévérance scolaire. En effet, 84% des élèves de première année et 87% des élèves de deuxième année sont de retour l'année suivante. Chaque année 89% des élèves finissants obtiennent leur diplôme.

Encore une fois, l'impact d'une telle solution serait relativement minime pour les jeunes de Saint-Michel puisque le programme serait ouvert à tous les élèves intéressés. Également, selon le directeur de l'école Joseph-François-Perrault, Éric Dionne, il est possible que le choix de créer des formations professionnalisantes soit moins bien perçu et attire moins de parents et donc moins d'élèves.

2.4. PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE EN AGRICULTURE URBAINE ET ENVIRONNEMENT

L'agriculture urbaine pourrait devenir la spécificité de l'école Louis-Joseph-Papineau, comme la musique est la spécificité de l'école Joseph-François-Perrault. Tous les élèves inscrits à Louis-Joseph-Papineau pourraient ainsi suivre un ou plusieurs cours en agriculture urbaine selon l'option choisie par l'élève, quels que soient ses résultats scolaires.

Plusieurs solutions sont possibles quant au nombre et à la durée des cours en agriculture urbaine et environnement qui pourraient être donnés à Louis-Joseph-Papineau. Selon l'option choisie, l'élève pourrait suivre entre deux et huit périodes de cours en agriculture urbaine intégrées ou non à l'horaire. Afin d'intégrer des cours à l'horaire, un réaménagement doit être réalisé dans les matières générales. Par exemple, à l'école Joseph-François-Perrault, les élèves du secondaire 1 suivant le programme Arts-études ont une période de moins en éducation physique, en éthique et culture religieuse, en science et technologie et en histoire et éducation citoyenne, que les élèves du programme régulier. Ainsi quatre périodes de cours sont libérées pour la musique et peuvent être intégrées à l'horaire.

Plusieurs solutions seraient possibles pour les élèves souhaitant suivre des cours d'agriculture urbaine et d'environnement :

- En secondaire 1, les élèves pourraient choisir **l'option « agriculture urbaine et environnement »**. Quatre périodes seraient dédiées à l'agriculture urbaine et à l'environnement. Après le secondaire 1, les élèves ayant choisi l'option agriculture urbaine et environnement pourraient passer à la Concentration ou abandonner cette matière.

- Un programme **Concentration en agriculture urbaine et environnement** : les élèves ayant choisi l'option agriculture urbaine et environnement en secondaire 1 pourraient poursuivre à partir du secondaire 2 en suivant entre deux et quatre périodes de cours intégrées à l'horaire et entre deux et quatre période hors horaire à chaque année jusqu'en secondaire 5.

- Un programme **« Agriculture urbaine et environnement »** : l'élève suivrait quatre périodes de cours hors horaires obligatoires et quatre périodes intégrées à l'horaire entre le secondaire 1 et 5.

Une autre idée serait de créer un tronc commun en secondaire 1 et 2 puis diviser la formation en deux branches distinctes à partir du secondaire 3. Deux formations seraient donc possibles à partir du deuxième cycle du secondaire : l'une axée davantage sur la pratique et l'autre davantage sur les sciences de l'environnement par exemple. Ainsi, au 1er cycle, les élèves auraient eu la possibilité d'explorer les deux aspects de la formation (pratique et théorique) et pourraient ainsi faire un choix éclairé pour la suite de leur formation.

Si l'une de ces solutions venait à être choisie par la direction de l'école, un ou deux groupes au secondaire 1 pourraient être créés la première année. L'année suivante, de nouveaux groupes seraient

ouverts en secondaire 1 et quant à ceux qui avaient choisi l'option en secondaire 1 l'année précédente, ils poursuivraient leur formation jusqu'au secondaire 5 avec cette même option.

Il est du ressort de l'école d'établir le contenu des futurs cours qui seront donnés. Une enseignante de l'école travaille actuellement à l'élaboration d'un document avec le descriptif des matières et le contenu pédagogique liés à ce futur programme.

Cette dernière solution d'un projet de réussite éducative en agriculture urbaine semble être celle qui aurait le plus de retombées positives pour la réussite des jeunes du quartier inscrits à l'école Louis-Joseph-Papineau car elle irradierait dans toute l'école Louis-Joseph-Papineau. Par ailleurs, d'après le directeur de Joseph-François-Perrault, le fait qu'une majorité des jeunes étudie la même matière participe à la motivation, la cohésion et l'entraide entre les élèves.

3. LES RESSOURCES NECESSAIRES

Concernant les **ressources humaines** nécessaires pour la mise en place du projet, les cours d'agriculture urbaine et environnement pourraient être donnés soit par les professeurs de l'école qui auraient eux-mêmes suivis une formation soit par des professionnels. Dans les deux cas, les contenus des cours seraient élaborés par une personne experte dans ce domaine. En effet, si le projet des Jardins des Patriotes est amené à se développer de manière importante, de nouvelles ressources humaines sont évidemment nécessaires. Il est intéressant de savoir qu'à l'instauration du programme Arts-études à l'école Joseph-François-Perrault, seuls 3 professeurs enseignaient la musique. Aujourd'hui, 11 professeurs de musique enseignent à temps plein ainsi que 32 professeurs privés.

Enfin, le besoin de **nouvelles infrastructures** dépendra de la forme que prendra le nouveau programme en agriculture urbaine et environnement. Dans le cas de la mise en place de formations professionnalisantes (FPT, FMS et CFER) axées sur l'agriculture urbaine et dans le cas de la mise en place d'un DEP en agriculture urbaine et environnement, les infrastructures existantes des Jardins des Patriotes semblent suffisantes. En effet, de tels programmes toucheraient les élèves entre le secondaire 3 et 5 pour les formations professionnalisantes et entre le secondaire 4 et 5 pour le DEP.

En revanche, les programmes de réussite éducative et le programme DES-DEP en agriculture urbaine et environnement toucheraient les élèves entre le secondaire 1 et 5, c'est-à-dire potentiellement tous les élèves de l'école. Dans ces cas-ci, la **création d'une nouvelle serre** serait nécessaire. La création d'une serre productive est indispensable pour le financement de la serre éducative et pour la pérennisation du projet dans son ensemble. Autrement, la pérennisation de la serre éducative dépendrait de subventions. Toutefois, la vente des récoltes permettrait un autofinancement pour l'entretien et le fonctionnement des installations et une sécurité pour la

INTÉRÊT DU SITE

Possibilité de 63 700 pi2 de culture

Ensoleillement toute la journée

Espace pour une serre 4 saisons

Situé à 800 mètres de l'école LJP

Accès direct au CESM

continuité du futur programme en agriculture urbaine et environnement de l'école. Miser sur l'entreprenariat social constitue une valeur ajoutée au projet.

Vivre Saint-Michel en Santé a déjà repéré un **terrain se situant au croisement des rues Champdoré et rue des Prairies** qui serait un lieu idéal pour développer ce projet. Des discussions sont en cours avec le service des grands parcs sur la faisabilité du projet sur ce terrain. Ce lieu a été choisi car il est actuellement inutilisé et se trouve à seulement 10 minutes à pied de l'école Louis-Joseph-Papineau. Ainsi, les élèves pourraient se rendre facilement sur les lieux tout en optimisant leur temps de trajet, ce qui serait appréciable d'autant plus si les déplacements sur les lieux devaient être fréquents.

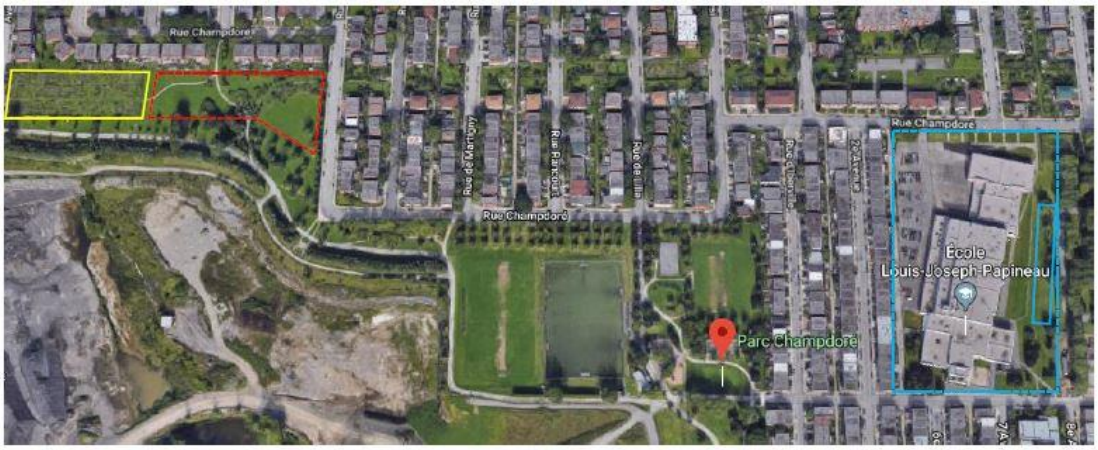

Terrain ciblé pour l'aménagement de serres, d'un jardin et d'un espace animé

Jardin communautaire Champdoré

École Louis-Joseph-Papineau

Jardins des Patriotes

Quel que soit la solution de programme choisi, il faut que les élèves impliqués croient en ce programme. Il faut que les élèves voient l'intérêt qu'ils peuvent retirer d'une telle formation. S'ils perçoivent les effets positifs que ce programme peut avoir sur leur avenir, ils s'impliqueront et s'investiront davantage. Ils voudront réussir leur formation. Également, les élèves arrivant au secondaire doivent sans doute déjà avoir exploré de près ou de loin l'agriculture urbaine et l'environnement pour qu'ils soient intéressés par ce domaine. Ainsi, des **liens avec les écoles primaires sont nécessaires**. Peut-être que des élèves des écoles primaires du quartier pourraient s'investir dans les jardins de l'école Louis-Joseph-Papineau afin d'éveiller l'intérêt des enfants et que ceux-ci soient ensuite motivés de s'inscrire dans le nouveau programme créé.

« Pour que les élèves s'impliquent, il faut qu'ils croient en leur programme », Éric Dionne, directeur de l'école secondaire Joseph-François-Perrault

4. LES RETOMBEES POSITIVES

4.1. DES IMPACTS POSITIFS SUR LA PERSEVERANCE SCOLAIRE ET LA REUSSITE EDUCATIVE DES ELEVES DE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

L'un des principaux objectifs de la création d'un nouveau programme à l'école Louis-Joseph-Papineau est de **réduire le décrochage scolaire** et d'**augmenter le taux de diplomation**. Le but est de permettre aux jeunes de vivre des succès dans leur scolarité et de **persévérer** dans leurs études.

OBJECTIFS

Réduire le décrochage scolaire

Augmenter le taux de diplomation

Développer le sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté

Encourager la poursuite d'études supérieures

Différentes initiatives (serre éducative à l'école Jean Grou, Jardins des Patriotes, potagers à l'école primaire Martin-Bélanger…etc) ont permis de constater que ce domaine était bénéfique pour la réussite éducative des jeunes. De plus, d'après le directeur de l'école Joseph-François-Perrault, il existe un véritable engouement des jeunes pour l'environnement et un tel programme pourrait selon lui intéresser un grand nombre d'élèves du quartier.

Un nouveau programme en agriculture urbaine et environnement permettrait également de créer un **sentiment d'appartenance** à l'école et de **développer leur concentration**. C'est ce que rapporte l'enseignante Marie-France Paquette de l'école secondaire Jean Grou à Rivière-des-Prairies, à l'initiative du projet de serre sur le terrain de l'école. Effectivement il y existe depuis 2004 une serre éducative appelée la serre Rivard-Paquette. L'intention derrière la création de cette serre était notamment de faire vivre des réussites à des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Depuis son inauguration, des centaines d'élèves de l'école Jean Grou et des écoles primaires du quartier se sont impliqués dans cette serre. Les retombées sont positives. Comme l'indique Marie-France Paquette, les élèves s'impliquant dans la serre développent de réelles capacités de concentration et de persévérance. Également, l'enseignante remarque que les élèves s'absentent beaucoup moins. Enfin, leurs capacités notamment en mathématiques se sont améliorées en raison du fait qu'ils les pratiquent d'une manière concrète pendant leurs activités au sein de la serre.

Le futur nouveau programme à Louis-Joseph-Papineau pourrait également avoir des retombées positives concernant la **poursuite d'études** chez les jeunes du quartier. Par exemple, les finissants de l'école Jean Grou s'étant investis dans la serre Rivard-Paquette sont nombreux à poursuivre leurs études dans ce domaine après le secondaire.

4.2. DES IMPACTS POSITIFS SUR LA PRE-EMPLOYABILITE DES ELEVES

L'un des autres aspects bénéfiques du développement d'un nouveau programme lié à l'agriculture urbaine et à l'environnement est que les infrastructures nécessaires pour la formation pourraient également être utilisées pendant la fermeture estivale de l'école. C'est déjà le cas aux Jardins des Patriotes. A l'heure actuelle, **deux jeunes** sont recrutés pendant l'été à travers le **Carrefour Jeunesse Emploi** afin de travailler dans la serre et le jardin. Ils peuvent ainsi avoir une 1ère expérience professionnalisante pendant les vacances scolaires. S'impliquent également pendant l'été des **bénévoles** (aînés, groupes en santé mentale…), qui eux aussi ont l'occasion de développer des connaissances en horticulture et de vaincre l'exclusion sociale ou l'isolement.

De la même manière, des emplois dans le **Marché Solidaire**, où sont vendues les récoltes de la serre et du jardin ainsi que les produits transformés à partir de ces récoltes, sont créés pour les jeunes.

Des **ateliers de transformation** des récoltes sont donnés également à certains jeunes par une nutritionniste de l'organisme Mon Resto. Les participants développent des connaissances en cuisine et en nutrition. Ils apprennent aussi à travers ces ateliers à adopter de **saines habitudes alimentaires**.

A travers ces différentes expériences, les jeunes impliqués bénéficient d'une première expérience professionnelle. Ils développent leurs connaissances en horticulture mais également sur l'esprit d'entreprise. Ils développent également leur patience, leur sens des responsabilités et leur faculté à travailler en groupe.

A la serre Rivard-Paquette, les élèves sont également préparer au monde du travail : ils produisent les végétaux en suivant un calendrier de production horticole, les entretiennent, fabriquent les produits connexes, font des simulations de ventes…etc. Cela les prépare concrètement à adopter les gestes et les comportements adéquats pour le milieu professionnel. D'ailleurs, certains jeunes s'étant impliqués dans la serre Rivard-Paquette ont déjà été embauchés par la suite par les pépinières du quartier car celles-ci savent que ces jeunes seront de employés déjà formés.

4.3. DES IMPACTS POSITIFS SUR L'ACCES A UNE ALIMENTATION SAINE ET ABORDABLE

Le secteur Nord-Ouest de Saint-Michel est considéré comme un désert alimentaire. Le projet éducatif en agriculture urbaine et environnement pour l'école Louis-Joseph-Papineau est conçu dans le but d'apporter des changements systémiques à la fois concernant la réussite éducative des jeunes de Saint-Michel mais également concernant le développement du système alimentaire michelois. En effet, les produits de la serre et des jardins seraient, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec les récoltes des Jardins des Patriotes, **vendus à bas prix** au Marché Solidaire. Les gens du quartier auraient ainsi **accès à des produits de qualité, locaux et abordables**. Des activités d'horticulture ou de transformation pourraient également être organisées pour la communauté : familles, élèves d'autres écoles, aînés, etc.

L'implantation d'un programme d'étude pour l'école nécessite des infrastructures majeures. Or, l'une des forces de ce projet réside justement dans le partenariat innovant : école et communauté. La création d'une serre productive, essentielle pour le développement du système alimentaire michelois, permettrait le financement d'une serre éducative pour l'école. La réalisation et la pérennisation du nouveau programme est donc intimement liée à l'implication de la communauté et vice-versa.

De plus, le terrain envisagé pour la construction de la serre est idéal en tous points : il est proche de l'école Louis-Joseph-Papineau (800 mètres soit 10 minutes à pied) tout en ne se trouvant pas sur le terrain de l'école. Ainsi, **l'accès y serait facilité pour la communauté** mais également **pour les employés d'été**. Il ne serait pas nécessaire de confier les clés de l'école pour accéder à la serre. Également, ce terrain se trouve au nord du parc Frédéric-Back qui est un lieu où de nombreux liens avec l'environnement existent déjà. Se trouvent dans le parc à la fois le complexe environnemental Saint-Michel, la TOHU, Biomont Énergie…etc. Ainsi, créer un programme lié à l'agriculture urbaine et à l'environnement sur ce terrain s'aligne avec la philosophie des alentours.